



Formation Commune des Intervenants du Nucléaire

Savoir Commun du Nucléaire SCN – Niveau 2

**CONFORME AU
CAHIER DES
CHARGES
CEFRI/REG-C-0206**

PUBLIC

Tout chargé de travaux travaillant sur l'installation industrielle d'un CNPE et devant être habilité HN2.

PRE REQUIS

• Savoir lire, écrire, comprendre et parler la langue d'enseignement de la formation.
ET

• Avoir réalisé trois interventions distinctes en CNPE,
ET

• Etre en possession d'un certificat de stage SCN Niveau 1 en cours de validité
Ou

Avoir été habilité à minima HN1 au 31 août 2014.

DUREE

28h, sur 4 jours

NOMBRE

DE PARTICIPANTS
12 stagiaires maximum.

RECYCLAGE

Module V200. Durée : 2 jours. Renouvelé tous les 3 ans, avec 1 an de tolérance.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Les stagiaires seront capables à l'issue de la formation de :

- Appliquer les règles de base spécifiques à l'exploitant relatives à la Sécurité Nucléaire (y compris les Pratiques de Fiabilisation des Interventions) et à l'Assurance Qualité en tant que chargé de travaux et/ou contrôleur technique,
- Appliquer les règles de base spécifiques à l'exploitant relatives à la sécurité conventionnelle en tant que chargé de travaux,
- Appliquer les règles de base de l'exploitant relatives à l'incendie en tant que chargé de travaux.

CONTENU

- Politique de protection des intérêts,
- Culture Sécurité Nucléaire,
- Recueil de Prescriptions du Personnel pour Intervenant,
- Incendie – Explosion,
- Les règles d'assurance de la qualité pour le Chantier Ecole global portant sur l'ensemble des domaines précités.

MOYENS

- **Pédagogiques** : Formation théorique et pratique.
- **Techniques** : Mise en œuvre de scénarii formatifs sur un Chantier Ecole agréé par EDF et nécessitant la présence de 2 formateurs.
- **D 'encadrement** : Organisme de formation agréé par EDF et certifié CEFRI option RN.

EVALUATION :

- Validation des acquis en situation sur Chantier Ecole,
- Validation des acquis théoriques par un questionnaire,
- Entretien individuel permettant de notifier des axes de progrès en cas d'échec ou de rattrapage.

VALIDATION :

- Délivrance d'une Attestation de Fin de Formation,
- Délivrance d'un certificat de stage **CEFRI** valable 3 ans avec 1 an de tolérance

HABILITATIONS :

La réussite aux validations des acquis participe à la délivrance des habilitations HN2 - HN3 et M0-M2